



Offre d'emploi

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche de candidats pour combler les postes de :

Brigadier scolaire **(Remplacements sporadiques)**

Sommaire de la fonction :

La personne doit s'assurer de la sécurité des enfants aux abords de l'école des Lucioles, Horizon-du-Lac ou des Grands-Vents, et ce, en effectuant les traverses des enfants à la rentrée et la fin des classes ainsi que sur l'heure du dîner.

Exigences :

- Être disponible pour tous les blocs de travail de la journée, selon l'un des horaires ci-dessous:

Horaire 1		Horaire 2
7 h 20 à 8 h 00	ou	7 h 50 à 8 h 30
11 h 10 à 11 h 30		11 h 50 à 12 h 10
12 h 15 à 12 h 45		12 h 45 à 13 h 15
14 h 35 à 15 h 00		15 h 20 à 15 h 45

- Être responsable, assidu et ponctuel;
- Être vigilant et posséder un bon jugement.

Conditions de travail :

Il s'agit d'un poste de brigadier pour des remplacements sporadiques à temps partiel. L'entrée en poste se fera le plus rapidement possible. Le salaire et les diverses conditions de travail sont fixés selon la convention collective des cols bleus de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité, **jusqu'au 17 février 2019**, en transmettant leur candidature à :

Service des ressources humaines
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
ou par courriel à rh@vsmsll.ca

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.